



Algérie

Intervention de M. Steven Olejas,
Conseiller expert de PNUD en matière lutte anti-mines, au colloque du Ministère de la
Solidarité Nationale de formation sur la prise en charge des victimes de mines antipersonnel :
Sensibilisation et éducation aux risques des mines.

Sensibilisation aux risques des mines – contexte et objectifs

-----0-----

Monsieur le Ministre

Excellence Messieurs les Ambassadeurs

Mesdames et Messieurs,

La sensibilisation aux risques de mines s'inscrit dans la lutte anti-mines. Cette lutte touche à la fois :

- l'emploi de mines ;
- le stockage de mines ;
- la production et du transfert des mines;
- la destruction des mines et ;
- une assistance aux victimes

Dans cette perspective, la sensibilisation est un outil de prévention d'accidents de mines.

Par conséquent, la sensibilisation s'adresse aux victimes potentielles.

Au niveau mondial, trois modes de sensibilisation sont reconnus.

Premièrement, dans un contexte de guerre ou dans l'immédiat après-guerre. Par exemple le cas de Liban.

Deuxièmement, dans un contexte plus stable mais où le taux d'accident est élevé, par exemple le cas de Cambodge ou de Soudan.

Troisièmement, dans un contexte stable où le taux d'accident est bas, par exemple l'Algérie avec 4 victimes de mines en 2005 selon la dernière édition de LandMine Monitor.



Algérie

Maintenant voyons ensemble que disent les expériences internationales quant au scénario qui se manifeste en Algérie ?

D'abord il devrait être possible de concevoir un programme de sensibilisation en « toute sérénité » qui adresse à la fois :

- le souci d'éviter les accidents et ;
- l'éviter le gaspillage de ressources.

Le risque négatif lié à une précipitation est de caractère financier et de crédibilité du programme.

Répétons, qu'une action rapide est conseillée dans les contextes de l'immédiat après guerre ou avec un taux de victimes élevé. Or, même dans ce contexte, elle se met en place au détriment à une adaptation appropriée des messages et des outils d'intervention.

De plus, l'Algérie se trouve dans une situation stable avec de moins en moins accidents liés aux mines. Donc, les expériences prônent une approche étudiée.

C'est-à-dire, qu'il faut préalablement entreprendre une recherche et une analyse à la fois :

- Sur les comportements des populations à risque,;
- Sur la perception de ces populations et la meilleure façon de les atteindre avec les outils de sensibilisations et finalement;
- Sur l'adaptation d'outil de sensibilisation et de formation.

Le projet commun en cours entre le gouvernement et le PNUD a déjà engagé ce travail et vous aurez plus tard dans ce colloque une brève présentation des premiers retours de terrain.

Après cette phase de recherche, les expériences dans le secteur de déminage s'accordent avec d'autres secteurs.

Par conséquent, la deuxième phase est une analyse du potentiel des outils de sensibilisations par rapport au potentiel d'autres interventions, notamment le potentiel et les l'efficacité de déminage. Le déminage qui figure comme la solution ultime à la question.

Dés lors le travail d'analyse s'achève le Comité Interministériel se saisirait de l'analyse pour établir la suite.



Algérie

Avant de conclure je vous propose que l'on se tourne vers la conceptualisation d'un programme de sensibilisation.

Le point de départ, c'est-à-dire l'objectif du programme, est la prévention d'accident de mines.

Avant de pouvoir prévenir, il faut connaître les facteurs qui conduisent aux accidents.

De titre générique ces sont :

1. La présence de mines
 - a. Le comportement qui amène la population aux lieux minés. Parmi les facteurs clefs qui détermine le comportement se trouve :
 - i. L'ignorance de la présence et les effets de mines.
 - ii. Les mœurs, par exemple la superstition, l'imposition de statu de héros ou d'autre
 - iii. La nécessité d'accéder aux lieux (minés) pour créer une valeur socioéconomique
 - iv. L'accès aux structures importantes, tels que centre de santé, écoles, pieux ou oueds.

Une fois ces facteurs sont identifiés, c'est important d'analyser lequel (ou lesquelles) est responsable des accidents. La sensibilisation ou une intervention alternative doit prioritairement cibler ce facteur.

Dans les programmes complets de sensibilisation/éducation aux risques de mines il faut inclure :

- Présentation d l'organisation et ses coordonnées.
- Introduction du sujet et présentation des mines et images. Explication de fonctionnement.
- Avertissement contre les comportements de risque.
- Instructions sur des comportements sûres.
- Indicateur des lieux minés.
- Affichage et indications officielles et artisanales des lieux minés (non appliqué en Algérie)
- Instructions comment réagir au cas d'accident
- Instruction comment réagir et informer au cas de repéré des lieux minés ou suspects.

Tous ces messages dans une approche pédagogique qui :

- Privilège la participation active de l'audience.
- Invite les questions.
- Répète les messages.
- Interroge sur la compréhension acquise.
- Responsabilise l'audience à répandre le message à l'autre bien identifié et en générale.